

À votre service :

DIRECTION

contact@planete-bordeaux.fr
 DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL 05 57 97 19 23
 SECRÉTARIAT 05 57 97 19 23

PROMOTION

promo@planete-bordeaux.fr
 RESPONSABLE 05 57 97 79 18
 PROMOTION FRANCE 05 57 97 19 30
 PROMOTION EXPORT 05 57 97 90 48
 PLANÈTE/CAVE 05 57 97 19 38/36

CONFRÉRIE

confrerie@planete-bordeaux.fr
 CONFRÉRIE 05 57 97 19 20

CAPSULES

capsules@planete-bordeaux.fr
 CAPSULES 05 57 97 19 33

TECHNIQUE / ADHÉRENTS

CONTRÔLE INTERNE 05 57 97 38 10
 technique@planete-bordeaux.fr
 HABILITATION/QUALITÉ 05 57 97 19 28
 adherent@planete-bordeaux.fr

COMMUNICATION

com@planete-bordeaux.fr
 COMMUNICATION 05 57 97 19 24

COMPTABILITÉ/INFORMATIQUE

COMPTABILITÉ 05 57 97 19 34
 compta@planete-bordeaux.fr
 INFORMATIQUE 05 57 97 38 14
 informatique@planete-bordeaux.fr

LE FLASH

Chers Collègues,

Nous remarquons, en ce début de printemps, un raffermissement des cours du marché vrac avec, pour le Bordeaux rouge, un prix moyen de la campagne à 1232 €/tonneau, des volumes (+20%) échangés à ce stade, par rapport à l'an passé. Cette stabilité s'inscrit dans la durée et nous devons rester confiants.

Suite aux gelées du 1^{er} mai, nous avons constaté quelques dégâts sur les terroirs les plus exposés de nos AOC, mais rien de significatif et comparable à nos collègues de Bourgogne, Val de Loire et Champagne.

Nous observons également dans le vignoble, un beau niveau de sortie des inflorescences en général. Espérons que nous pourrions cette année, continuer à constituer du VCI pour nos AOC afin de se prémunir de tout accident climatique.

Du côté de la promotion de nos AOC et de la mise en avant de nos vins, les 2 mois à venir vont être chargés avec d'importantes opérations de promotion :

- le concours Bordeaux rosé,
- le concours National des Crémants de France et du Luxembourg,
- un voyage de presse au Japon avec l'inauguration du bar à vin du CIVB à Fukuoka, Vinexpo Hong Kong,
- la sélection des oscars des Bordeaux rouge,
- Bordeaux Fête le Vin,
- Garorock.

Sans oublier l'inauguration de la Cité des Vins qui ouvrira ses portes le 1^{er} juin prochain.

Nous cherchons encore des volontaires pour animer les dégustations sur les stands de nos AOC pour Bordeaux Fête le Vin, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Alain Jarry (05.57.97.19.38 / alain.jarry@planete-bordeaux.fr).

La promotion de nos vins est importante.

Collective et individuelle, elle est la clé de voûte de notre réussite dans un marché de plus en plus concurrentiel composé de consommateurs exigeants et sélectifs.

Soyons proactifs !!!

Bien cordialement,

Hervé GRANDEAU
 Président du Syndicat
 des Bordeaux



LES PRIMEURS EN BORDEAUX SUPÉRIEUR ROUGE MILLÉSIME 2015

Pour la traditionnelle semaine de présentation des Primeurs, Planète Bordeaux a ouvert ses portes à la presse et aux professionnels du vin durant 2 jours. 109 références d'un millésime prometteur leur ont été présentées. Jacques DUPONT du magazine « Le Point » a également fait le déplacement pour une dégustation privée de 144 références en Primeurs Bordeaux Supérieur rouge. Elle fera l'objet d'un dossier spécial « Primeurs » dans ce magazine.

En parallèle, et pour la seconde fois consécutive, une présentation pour le moins originale a eu lieu à bord du bateau « Le Sicambre » à Bordeaux, le lundi soir. Nous avons profité de la présence de ces professionnels pour leur faire découvrir une cinquantaine de références en Bordeaux Blanc, Rosé, Clairet et Crémant de Bordeaux, sur un étage dédié aux vins frais. Sur les 350 personnes présentes, 20% représentaient les importateurs et le CHR et 55 opérateurs étaient présents.



RAPPEL « BORDEAUX FÊTE LE VIN »

Bordeaux du 23 au 26 juin : 2 stands (stands A6 et A7) sur le concept « food trucks ».

Nous vous sollicitons pour tenir une ou plusieurs permanences et faire déguster vos vins et ceux de la collectivité.

Horaires des permanences : 10h30-17h30. Tranche horaire correspondant à une fréquentation pédagogique et professionnelle : facilité d'échanges.

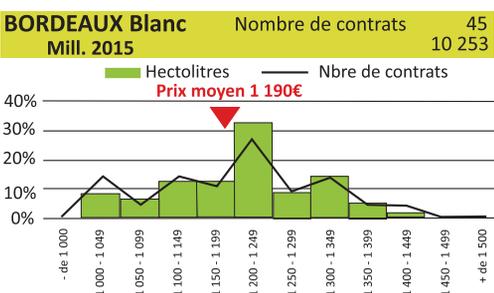
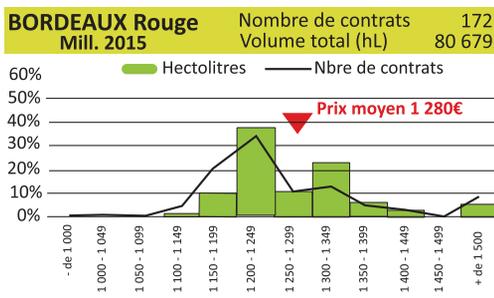
17h30-Minuit : Tranche horaire correspondant à une fréquentation plus festive.

Plus d'infos: alain.jarry@planete-bordeaux.fr

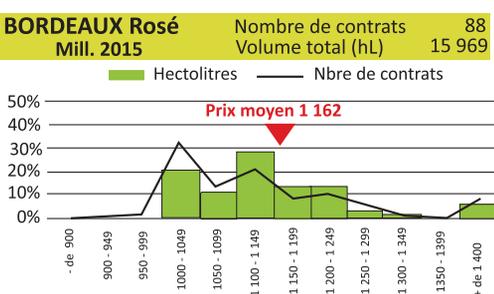
source CIVB

ÉCONOMIE

- AVRIL 2016



Cumul 3 mois à fin avril 2016 :



Contrats d'achat vrac avril

L'activité en vrac s'inscrit en baisse (-11%) pour le 2^{ème} mois consécutif. Ce repli émane surtout du groupe Bordeaux avec 144 000hL. Les blancs secs sont très légèrement positifs.

Les prix du vrac 2015 continuent de s'affermir en Bordeaux rouge avec 1 280€/t et 1 190€/t pour le Bordeaux blanc.

Sorties cumul 12 mois à fin février 2016

Avec -3% pour le mois de février, les sorties cumulées sur 12 mois marquent une baisse de -1% par rapport à l'année précédente.

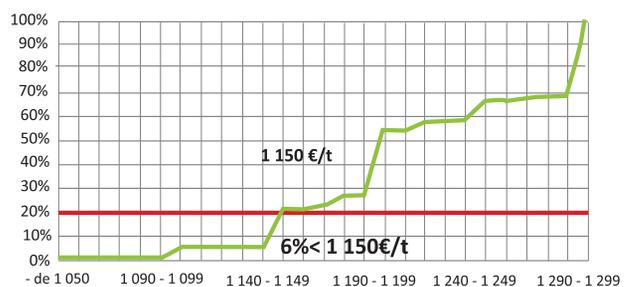
Seul le groupe Bordeaux est en avance (+6%) grâce à une progression du vrac et un recul limité en bouteilles.

Exportations cumul 12 mois à fin février 2016

Le cumul des exportations sur 12 mois marque une baisse de -2% en volume. L'UE est la plus touchée avec -17% en volume.

Pour les pays tiers, l'évolution est plus favorable avec +37% pour la Chine, +6% pour le Canada et une stabilité pour les USA.

CONTRÔLE DES LOTS VENDUS À BAS PRIX



BORDEAUX Rouge - tous millésimes

Cumul (%) du nombre de contrats par tranche de prix

Nombre de contrats : 215

EXPORT

LOS ANGELES INTERNATIONAL WINE COMPETITION

Cette année est la 77^{ème} édition de ce concours, ce qui en fait le plus ancien des Etats-Unis. 80 juges internationaux dégusteront près de 4 000 vins de plus de 800 vignobles du monde entier. Pour la 8^{ème} année consécutive, les Bordeaux et Bordeaux Supérieur concourront avec, à ce jour, près de 150 références inscrites !

Michael Madrigale, notre Brand Ambassador, et Bernard Burtschy, journaliste au « Figaro », seront présents pour valoriser les Bordeaux et Bordeaux Supérieur.

Les vins médaillés bénéficieront d'une mise en avant et d'une communication importante : envoi de communiqués de presse, article dans le « Los Angeles Times », présentation à la Foire Agricole de Los Angeles du 2 au 25 septembre, présence sur l'événement grand public « Cheers » à Los Angeles et sur les actions promotionnelles de Planète Bordeaux.



CONCOURS INTER-ÉCOLES DE SOMMELLERIE DE BELGIQUE

Pour la 3^{ème} année consécutive, Planète Bordeaux a organisé la finale du Concours National Inter-Ecoles de Sommelier de Belgique.

Cette finale s'est tenue le 18 avril dernier à l'Ambassade de France à Bruxelles en présence d'un jury de professionnels dont Stéphane Gabard et Stefaan Massart, viticulteurs, et Kris Van de Sompel, sommelier.

L'Ecole Hôtelière de Namur a remporté cette finale, pour la 2^{ème} année consécutive ! Les 2^{ème} et 3^{ème} places ont été remportées respectivement par « Ter Groene Poorte » et « Ter Duinen » à Coxyde.



TOP WINE CHINA À PÉKIN

Planète Bordeaux sera présent sur le principal salon du nord de la Chine, le « Top Wine China » à Pékin, du 15 au 17 juin prochains. Pour optimiser la présence des entreprises et promouvoir nos appellations, des dégustations de Bordeaux et Bordeaux Supérieur de tous les exposants sont prévues en free tasting, au cœur du Pavillon France. Les professionnels seront formés à nos appellations par le biais de master classes organisés dans un espace privatisé.

RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

La prochaine permanence juridique avec Jean-Baptiste THIAL aura lieu :

- **le mercredi 8 juin**

Contact : Corinne TRICAUD 05.57.97.19.28
corinne.tricaud@planete-bordeaux.fr

ADHÉRENTS

FORMATIONS

Votre Syndicat vous propose les formations suivantes :

Frais d'inscription : 20 € TTC/jour sauf pour la formation anglais à 30€ TTC/jour, non remboursables.

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation pour les employés et jusqu'à la veille de session pour les exploitants.

Lieu de formation : Planète Bordeaux, de 9h00 à 17h00.

THEMES	Nbr de jours	DATES
Oenotourisme	5 jours	les 19 et 26 mai puis les 02, 09 et 13 juin
Perfectionnement Word et Excel (niveau intermédiaire)	6 jours	les 17,18,23 et 24 Mai puis les 06 et 07 Juin
Anglais	3 jours	le 30 Mai puis les 06 et 07 Juin

Contacts : **Emeraude Formation** - 06.87.91.68.06 / 06.64.81.09.19 - emeraudeformation33@gmail.com
Christine LIZÉ - 05.57.97.19.20 - christine.lize@planete-bordeaux.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22 AVRIL 2016

fixant les mesures destinées à préserver les lieux et les établissements accueillant des personnes vulnérables aux risques d'exposition aux produits phytopharmaceutiques

Pendant les jours d'activité des établissements scolaires, des crèches, haltes garderies et maisons d'assistantes maternelles, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (à l'exclusion de ceux à faible risque ou ceux présentant certaines mentions de risque) est interdite à proximité de ces établissements.

Pour les établissements scolaires :

- pendant les 20 min qui précèdent et qui suivent le début et la fin des activités scolaires et périscolaires (matin et après-midi);
- au moment des récréations et pendant toute la durée des activités scolaires et périscolaires se déroulant dans les espaces de plein air de ces établissements ;
- en cas de présence des enfants dans les espaces extérieurs de l'établissement.

Pour les crèches, haltes garderies, maisons d'assistantes maternelles :

- de 7h à 9h et de 16h à 19h ;
- pendant la journée, entre ces plages horaires (sauf dispositions particulières mises en œuvre localement pour éviter la présence des enfants dans les espaces de plein air de ces établissements, lors du traitement).

Pendant les jours de fonctionnement des centres de loisirs, des établissements de santé, établissements accueillant ou hébergeant des personnes âgées ou des personnes handicapées pendant les jours d'ouverture des aires de jeux destinées aux enfants dans les parcs, jardins et espaces verts ouverts au public.

Les limites de traitement :

- 50 m dans le cas d'utilisation de matériel de pulvérisation de type aéroconvecteur à jet porté, voûte à jet porté ;
- 20 m dans le cas d'utilisation d'un pulvérisateur face par face pneumatique ou jet porté, un pulvérisateur de type voûte pneumatique ou voûte de jet porté équipé de buses anti-dérive, d'un pulvérisateur à jet projeté ;
- 5 m lorsque le pulvérisateur de type face par face à jet porté ou jet projeté est équipé de buses anti-dérive.

Par dérogation, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques reste autorisée dans les cas suivants :

- Utilisation d'un pulvérisateur équipé d'un dispositif de confinement ;
- Implantation d'une haie jointe de la hauteur de la vigne ou au moins 3 m entre la parcelle et le lieu sensible ;
- Installation d'un filet anti-dérive entre la parcelle et le lieu sensible, si le pulvérisateur utilisé est de type face par face à jet porté ou jet projeté équipé de buse anti-dérive.

Plus d'infos : téléchargez l'arrêté préfectoral relatif aux produits phytosanitaires sur <http://bit.ly/1QWkZKX>

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22 AVRIL 2016

relatif aux bruits de voisinage

Toutes activités professionnelles entraînant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmissibles **doivent être interrompues entre 20h et 7h ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés.**

Par dérogation, les exploitants agricoles peuvent utiliser uniquement en période de récolte, les machines de récolte, moyens de transport et de réception de récoltes, en limitant l'impact sonore sur la population, pendant les horaires et jours suivants : du lundi au samedi de 5h à 23h ainsi que les dimanches et jours fériés de 7h à 20h.

Ils peuvent utiliser les matériels de pulvérisation, du 1^{er} avril au 31 août de 5h à 22h sauf les dimanches et jours fériés.

Plus d'infos : téléchargez l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage sur <http://bit.ly/1YhCNWB>